

## C'EST PEU DE DIRE QU'IL VA Y AVOIR DU SPORT AU CHORNAIS !

**Rafting** : une descente en 2 étapes :

- tranquillité et prise en main au départ
- descente à fond dans les rapides ensuite

**Canyoning** : une séance sur l'un des magnifiques sites des bords du lac d'Annecy

**Randonnée** à la découverte d'un lac d'altitude

**Slackline, sarbacane**

**Baignade** à la piscine de Beaufort



Un programme bien rempli pour une semaine de vacances formidable.

### DOCUMENT OBLIGATOIRE

#### **RAFTING et CANYONING**

#### **test d'aisance aquatique**

(imprimé joint à la fin de ce document)



# PRÉPARER LE SÉJOUR

**Trousseau :** reportez-vous à la liste ci-jointe. Cette liste est adaptée à notre centre. Elle a été établie pour permettre aux jeunes d'avoir à disposition du linge pratique et propre pendant tout le séjour.

**Lavage du linge :** le linge n'est pas lavé, sauf besoin bien entendu, pour les séjours de 7 jours. Nous vous remercions d'identifier les vêtements.

**Argent de poche :** l'argent sera confié à l'animateur responsable du groupe de votre enfant. Il nous semble qu'une somme de 15 € à 20 € soit amplement suffisante. Peut-être moins si votre enfant est plus jeune, peut-être plus si c'est un ado ! A METTRE DANS UNE ENVELOPPE

**Santé :** un(e) assistant(e) sanitaire veillera à la bonne santé de tous. La **fiche sanitaire est obligatoire** et devra être remplie avec le plus grand soin. N'omettez pas de nous signaler tout problème concernant votre enfant, même s'il vous paraît anodin. N'hésitez pas à joindre des informations complémentaires si besoin, vos indications seront précieuses pour nous.

Si votre enfant est en cours de traitement médical à son arrivée, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments. En effet, tout comme les établissements scolaires, nous n'avons pas le droit de donner des médicaments aux enfants sans prescription, même si le médicament est vendu sans.

**Frais médicaux :** si votre enfant a besoin de soins pendant son séjour, le centre fait l'avance des frais qui vous seront ensuite facturés. A réception de votre règlement, les fiches de soins vous sont envoyées. Si l'enfant est couvert par la CMU, il est indispensable de nous fournir une attestation en cours de validité (voire la carte vitale de l'enfant s'il en a une).

**Le téléphone :** les parents peuvent appeler leur enfant au numéro du chalet le soir de 17h30 à 19h00.

**Utilisation du téléphone mobile :** l'usage des portables sera réglementé par l'équipe du centre.

**Objets de valeur :** Vêtements de marque, bijoux.... sont-ils bien utiles ?

**Attention : les vols, dégradations ou pertes d'appareil électronique (téléphone portable, baladeur, ...), ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.**

## ORGANISATION DU SÉJOUR

**Équipe d'encadrement :** un animateur titulaire du BAFA (ou en cours de formation) pour 8 à 12 jeunes (normes réglementaires), l'encadrement professionnel pour les activités suivant le programme, l'équipe de direction, et également les autres adultes présents sur le centre participent au bon déroulement du séjour, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage. Une équipe pédagogique attend vos enfants pour leur faire passer de très bonnes vacances, et ce en toute sécurité

**Vie collective :** un réveil individualisé, des temps d'activités calmes après les repas permettent à chacun de trouver son juste rythme.

**Alimentation :** les repas, préparés par l'équipe de cuisine du centre, sont équilibrés, variés et pris à heures régulières. C'est un temps éducatif, durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout et mange suffisamment. Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Toutefois nous remercions les parents de contacter le centre pour vérifier la faisabilité des menus adaptés. Un menu de substitution peut être proposé pour les enfants ayant des convictions religieuses ou philosophiques.

**Pour avoir des nouvelles de votre enfant :** Des nouvelles sont disponibles via internet : <http://blog.areches.fol73.fr>. Vous pouvez dès à présent consulter les blogs des séjours des étés précédents. C'est pourquoi, nous vous demandons de compléter et de remettre à l'équipe du centre le document relatif au droit à l'image. L'équipe du centre fera le maximum pour mettre à jour ce blog le plus souvent possible. Ne soyez pas trop déçus si les nouvelles sont irrégulières ; c'est souvent le signe de vacances riches et actives pour vos enfants.